



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE  
DU PATRIMOINE CULTUREL  
DE SAINTE-CERONNE-LES-MORTAGNE

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale** **Le samedi 13 avril 2024 à 10h30 à la mairie**

### **Membres présents (20)**

Mesdames Elisabeth DEZECACHE, Brigitte DUBOYS de LABARRE, Dany GAUTIER, Corinne LAMOURET, Raymonde LIZOT, Marguerite LULIN, Sophie MONTAGNE-CHAMBOLLE, Dominique RAGOT, Yolande RAGOT, Isabelle TARTIER, Inès TELINGE, Messieurs René CHENET, Alain GAMBER, Moïse HAMARD, Hubert LEROY, Benoît MIGNOT, Nicolas MILET, Daniel SIMOEN, Marc SIMOEN, Jean-François SUZANNE

### **Membres représentés (9 Pouvoirs)**

Mesdames Valérie de BOYSSON, Christine GIROUX, Ghislaine KRENTNER, Micheline ORANGE, Odile SIMOEN, Martine OLIVIER, Messieurs Pascal EVEN, Jacky METIVIER, Claude REVERT

Autres membres excusés

Mme Martine LEROY, M. Jean-Claude LENOIR, Don Jean-Baptiste BALAY

---

### Ordre du jour

- Renouvellement du Bureau
- Rapport d'activité 2023
- Rapport financier 2023
- Perspectives 2024 :
  - Réfection du lavoir, don de l'ASPC
  - Le bras reliquaire
  - La préparation de la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux de l'église
  - Les animations culturelles
- Questions diverses :
  - la visite des amis de Corneilhan

---

L'association compte 42 adhérents.

Mme Brigitte de La Barre, présidente de l'ASPC, remercie les membres présents ou qui se sont fait représenter (au nombre de 29), permettant la tenue de cette Assemblée Générale.

### **Renouvellement du Bureau**

Deux membres ne souhaitent pas se représenter. Il n'y a pas de nouveaux candidats. Le Bureau est désormais composé de 9 personnes : Françoise CHANTEPIE, Brigitte DUBOYS de LABARRE, Dany GAUTIER, Corinne LAMOURET, Martine LEROY, Sophie MONTAGNE-CHAMBOLLE, Dominique RAGOT, Benoît MIGNOT, Marc SIMOEN.

## Rapport d'activité

L'ASPC, qui est entrée dans sa 21<sup>ème</sup> année, compte à ce jour 42 adhérents. Les adhérents et donateurs sont vivement remerciés pour leur soutien.

En 2023, nous avons financé plusieurs travaux entrepris dans la commune : la restauration du chemin de croix qui a retrouvé sa place dans l'église, la réfection des gonds de la porte intérieure de l'église qui a nécessité l'intervention d'un tailleur de pierre, d'un menuisier, d'un ferronnier d'art et enfin la réparation de l'escalier menant à la statue de la Bonne Sainte-Céronne.

Finalement, nous n'avons pas été sollicités pour la chapelle Saint Marcel qui n'a fait l'objet que d'un remaillage des fissures. Cette somme 1 500 € a été reportée sur la restauration du lavoir.

Lors de la fête du village, la brocante nous a rapporté environ 450 €. Il est rappelé qu'un reçu fiscal est adressé au donateur d'un objet vendu par l'ASPC.

Le 16 septembre 2023, pendant les journées du Patrimoine et comme prévu, nous avons célébré les 20 ans de notre association avec un récital du pianiste Daniel PROPPER. Cette soirée s'est poursuivie par un bon moment d'échanges au pied de l'église éclairée. Lors de ces journées, nous avons aussi accueilli dans l'église une cinquantaine de visiteurs.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

## Rapport financier

En 2023, une partie des dons a été allouée aux travaux réalisés. Les frais du concert du 16 septembre ont été couverts par les participations volontaires et les ventes d'objets.

### CHARGES

Objet	Montant
Assurances	165,33 €
Cotisation Fondation du Patrimoine	
Frais bancaires	
Frais de concert (artiste et piano)	1 550,00 €
SACEM	
Denrées alimentaires (Pot concert)	80,00 €
Don ASPC - Virements à la Mairie	8 063,00 €
<b>Total charges</b>	<b>9 858,33 €</b>

### PRODUITS

Objet	Montant
Dons et cotisations	14 445,00 €
Ventes d'objets donnés	469,00 €
Autres ventes d'objets	215,10 €
Participations aux frais du concert	945,00 €
Intérêts Livret et compte-titre	396,95 €
<b>Total produits</b>	<b>16 471,05 €</b>

<b>Résultat Exercice</b>	<b>6 612,72 €</b>
--------------------------	-------------------

Par ailleurs, des dons ont été effectués à la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la souscription ouverte en 2022 ; la collecte a été de 21 150 € (19 881 € nets de frais de gestion). Le montant net de cette souscription s'élève maintenant à 32 171,50 €.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

## Perspectives 2024

- Le lavoir

Nous nous sommes engagés à financer complètement la remise en état du lavoir qui se termine. Un don de 6 500 € a été proposé par le bureau : 5 000 € complétés par les 1 500 € qui n'ont pas été dépensés pour la chapelle St Marcel en 2023. Proposition validée par l'Assemblée à l'unanimité.

- Le bras reliquaire est montré aux membres de cette assemblée.

Moïse Hamard nous explique que son grand-père, maire de 1912 à 1947, avait entreposé chez lui ce reliquaire pour le préserver d'éventuelles destructions. A son décès, il avait ensuite été conservé par son père.

Dominique Ragot explique la restauration qui a été réalisée et l'état actuel du projet. Des discussions sont en cours avec la nouvelle conservatrice. Notre volonté serait de pouvoir exposer le reliquaire en position verticale comme il se doit, et dans l'église quand c'est possible. Il faudrait le conserver dans un lieu sûr en dehors de ces occasions.

La préparation de la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux de l'église, la parole est passée à Dominique RAGOT. Le bureau de l'ASPC et le Conseil Municipal ont décidé d'anticiper les démarches pour la 3<sup>ème</sup> et dernière tranche des travaux de l'église. Sur les conseils de Jérôme Berger (DRAC), il faut se positionner dès maintenant. J'ai donc envoyé une lettre à Monsieur ROCHAS, Conservateur Régional de la DRAC qui a suivi les deux tranches précédentes. Nous n'avons pas encore de réponse à ce jour. Malgré tout avec votre aide nous pensons que l'opération est possible. Monsieur GRONIER, délégué Départemental de l'Orne pour la Fondation du Patrimoine vient à Sainte-Céronne le 23 avril pour discuter de ces travaux. Les conseils de la Fondation ont été très précieux dans le passé. Vous serez tenus au courant de l'avancement de nos démarches.

- Les événements programmés

Dimanche 19 mai, dans le cadre du festival « Pierres en lumière », un concert de jazz sera donné dans l'église par un duo composé de la chanteuse Edith REYBOUBET (voix, percussions) et du pianiste Sylvain DAURIAC.

Samedi 29 juin, dans le cadre des « Musicales de Mortagne », nous accueillerons l'ensemble vocal IRINI avec un programme consacré à la liturgie mariale en méditerranée orientale et occidentale.

Jeudi 4 juillet, un concert de musique baroque sera donné par Lucie FOUQUET, chanteuse soprano, et François CORNELOUP, saxophone baryton.

Dimanche 7 juillet la fête communale la fête communale, à Saint-Hilaire cette année. Nous tiendrons un stand de brocante pour l'ASPC.

## Questions diverses

- La croix de l'Osier très abimée a été retirée par Éric HAMARD. Elle menaçait de tomber. Moïse HAMARD explique qu'il l'a toujours vue à cet endroit et demande qu'elle y reste même si le terrain lui appartient. Le Conseil Municipal prendra une décision lundi prochain pour sa rénovation.

- Le jumelage avec Corneilhan

Alors qu'il était religieux à l'origine, le jumelage est désormais officiel entre les deux communes. Les amis de Corneilhan nous rendront visite le week-end des 20-21 juillet. Il est fait appel aux volontaires pour recevoir les visiteurs dans nos maisons. Nous vous invitons à participer à la journée du 21 juillet à laquelle monseigneur FEILLET nous fera honneur de participer. Vous recevrez un programme détaillé de cette journée ultérieurement.

La séance est levée à 11h45 et se prolonge autour d'un verre de l'amitié.